



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 1^{er} décembre 2021 par le Vice-Président et Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité de la Région wallonne sur un projet d'arrêté ministériel 'déterminant le montant de l'intervention forfaitaire dû par le gestionnaire de réseau de distribution au fournisseur en cas de dépassement du délai de placement d'un compteur à budget ou de l'activation de la fonction de prépaiement et les modalités de dédommagement', portant le numéro 70.593/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 31 décembre 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.